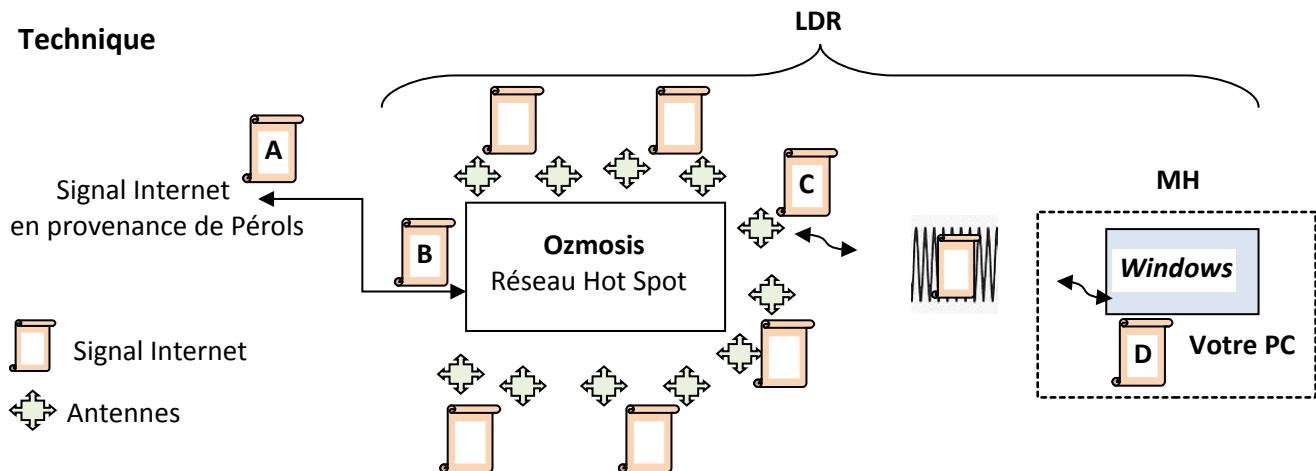


Etude du Wi Fi par L'Association des Propriétaires « Les Flamants » sur le Lac des Rêves

Deux sujets sont abordés :

- 🕒 L'aspect technique simplifié
- 🕒 L'aspect cout

Technique



Pour recevoir un signal Internet sur votre PC, de nombreuses conditions doivent être réunies :

- 🕒 Un signal Internet disponible sur les lignes téléphoniques reliant Pérols au LDR, de A vers B,
- 🕒 Ozmosis doit dispatcher ce signal et l'envoyer sur les différentes antennes,
- 🕒 L'antenne C, proche de votre MH, doit véhiculer cette information Internet,
- 🕒 D doit recevoir les ondes transmises par C avec son contenu Internet et inversement, c'est le Wi Fi à proprement parler, Wi pour Wireless,
- 🕒 Windows de votre PC doit être configuré pour accéder à ce signal Wi Fi, et ainsi récupérer l'information Internet contenue dans ce signal.

Le débit est essentiellement lié aux capacités de la ligne A <=> B, relativement faible vu le diamètre et la longueur des câbles. Ce débit est affaibli davantage encore si la liaison hertzienne C <=> D n'est pas bonne, bruitée car trop faible. Le MH, fait office de cage de Faraday et affaiblit sérieusement le signal disponible. Finalement, si de trop nombreux utilisateurs se connectent le débit s'écroule malgré la limitation théorique à 50Ko/s.

L'amélioration du débit passe obligatoirement par un tuyau plus gros reliant Pérols au LDR.

La couverture Wi Fi sur le LDR est réalisée pour environ 90% des MH, certains cas particuliers nécessitent soit de s'approcher des fenêtres voire de sortir le PC du MH, soit de faire un système d'antenne extérieure. Une borne Wi Fi supplémentaire n'est envisageable que si elle satisfait au besoin d'un nombre significatif de propriétaires. La puissance du signal Wi Fi est normalisée et ne peut être augmentée.

Cout

Actuellement, il faut soit payer pour utiliser ce service soit venir au bar dont l'accès gratuit du Wi Fi a été négocié et obtenu par l'Association. Pour un abonnement illimité, le cout varie d'environ 50€ à 20€ par mois en fonction de la durée de l'abonnement souscrit. Le système Internet / Wi Fi et sa maintenance coutent de l'argent. L'éventuelle « gratuité » de ce service pour les propriétaires, sera certainement compensé par un surcout correspondant du loyer annuel.

Mais pour l'instant, la gratuité ne parait pas faisable car les nombreux consommateurs supplémentaires, attirés par la gratuité, vont réduire à néant le faible débit actuel.

Ce point sera abordé avec la Direction Siblu, et nous vous tiendrons au courant.

Un sondage des Propriétaires est envisageable sur ce sujet.

Utilisez notre site Internet et faites nous part de vos problèmes et réflexions sur le sujet.